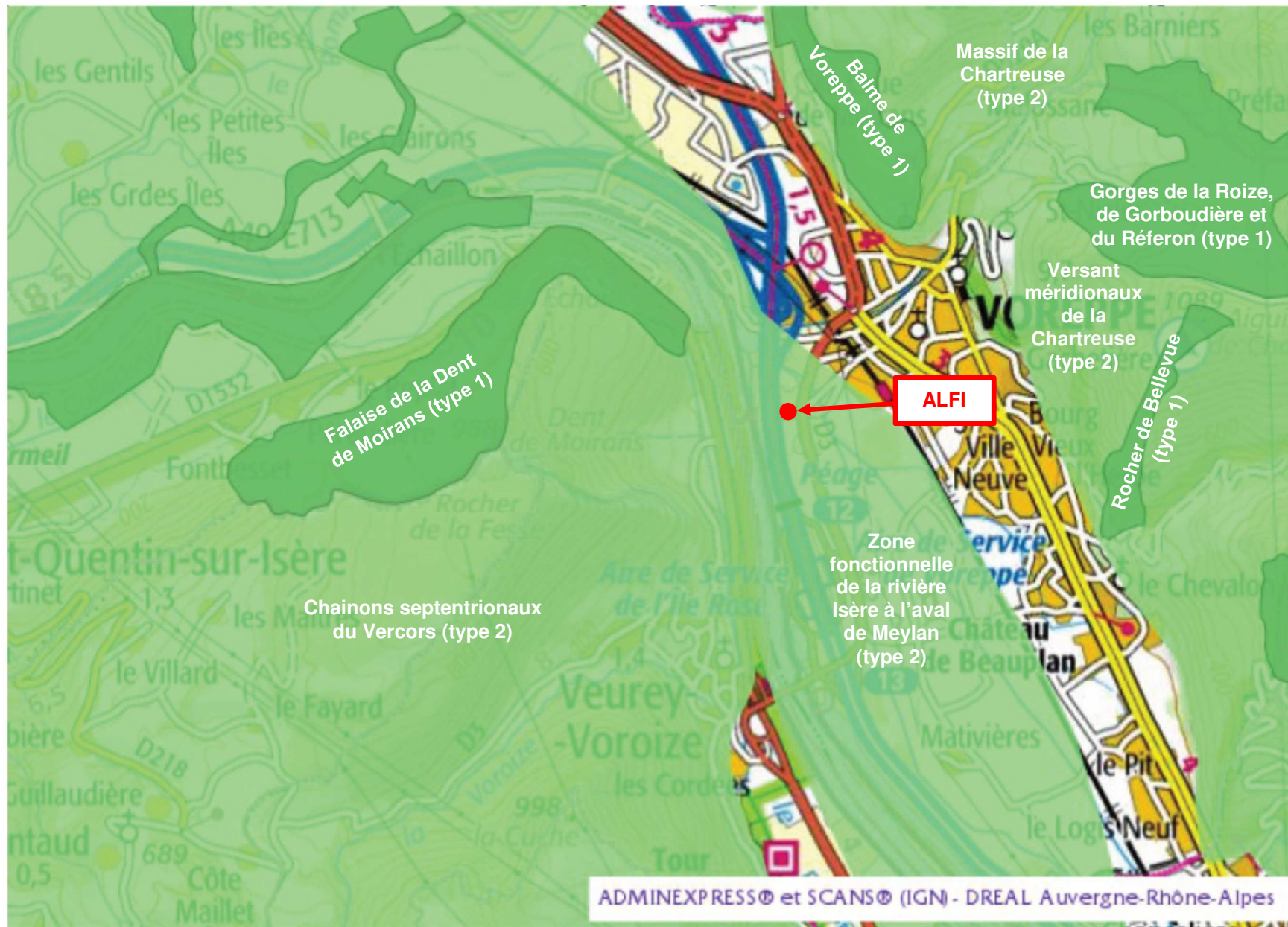


## ANNEXE B – ZINEFF A PROXIMITE DU SITE ALFI DE VOREPPE



Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
820000424 - Type 2	Zone fonctionnelle de la rivière Isère à l'aval de Meylan	<p>15631,8 hectares</p> <p>Cette zone intègre l'ensemble fonctionnel formé par le cours inférieur de l'Isère, ses annexes fluviales et les zones humides voisines. Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce réseau fluvial, dont les tronçons abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables (ainsi que certains secteurs de « balmes » sableuses proches de la rivière) sont retranscrits par plusieurs zones de type I. L'ensemble exerce tout à la fois des fonctions de régulation hydraulique (champs naturels d'expansion des crues) et de protection de la ressource en eau. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.</p> <p>Le zonage de type II traduit également la cohérence de cet ensemble écologique, et illustre également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales (dont celles précédemment citées) en tant que zone d'alimentation ou de reproduction, mais aussi que zone d'échanges avec le fleuve Rhône à l'aval. La basse vallée constitue par ailleurs un axe migratoire important pour l'avifaune. Le SDAGE rappelle enfin que la basse vallée de l'Isère s'inscrivait historiquement dans le domaine vital des poissons migrateurs rhodaniens.</p>	0 m
820032083 - Type 2	Chainons septentrionaux du Vercors	<p>19008,16 hectares</p> <p>Le patrimoine naturel est d'une grande richesse.</p> <p>Le zonage de type II traduit l'unité de cet ensemble globalement peu perturbé par les grands aménagements, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par de nombreuses zones de type I (ruisseaux, gorges, falaises, forêts...) souvent constituées en réseau et fortement interdépendantes. En dehors de celles-ci, d'autres secteurs peuvent s'avérer remarquables, par exemple les secteurs rocheux tels que ceux de Montoux, du Chamois et d'Alvoux (St Pierre de Chérennes et St Romans), très favorables au Faucon pèlerin et au Grand-duc d'Europe... Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Aigle royal...).</p> <p>Il met également l'accent sur le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Ecrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône. Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive. L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager, géologique et spéléologique avec notamment les gorges du Nant et la « vallée fossile » des Rimets, mais aussi le plateau du Sornin avec son relief de lapiaz (crevasses issues de la dissolution du calcaire par les eaux), ses alpages et le fameux gouffre Berger (l'un des plus profonds connus au monde : son réseau de 1 200 m le relie aux cuves de Sassenage près de Grenoble).</p>	430 m

Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
820006899 - Type 2	Versant méridionaux de la Chartreuse	<p>6910,61 hectares</p> <p>Le zonage de type II traduit l'unité de cet ensemble globalement peu perturbé par les grands aménagements, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par de nombreuses zones de type I (pelouses et versants secs notamment) en réseau, fortement interdépendantes. En dehors de celles-ci, d'autres secteurs peuvent s'avérer remarquables, par exemple les pelouses sèches subsistant aux alentours du Fort du Bourcet, ou des secteurs rocheux tels que la Roche Capelière (Fontanil-Cornillon), très favorables au Faucon pèlerin et à de nombreux reptiles... Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées. Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive. L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager (cette partie du massif est citée comme exceptionnelle dans l'inventaire régional des paysages), géologique (avec notamment le gisement de géodes de quartz de Meylan, cité à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes), géomorphologique, ainsi que biogéographique (« colonies méridionales » particulièrement représentatives...), archéologique et historique enfin, compte-tenu par exemple de la présence de nombreux châteaux et ouvrages fortifiés.</p>	1800 m
820000389 - Type 2	Massif de la Chartreuse	<p>44264,63 hectares</p> <p>Le patrimoine naturel est d'une grande richesse.</p> <p>Le zonage de type II traduit l'unité de cet ensemble globalement peu perturbé par les grands aménagements, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par de nombreuses zones de type I (zones humides, pelouses sèches, falaises, gîtes à chauve-souris, forêts...) souvent constituées en réseau et fortement interdépendantes sur le plan fonctionnel. En dehors de celles-ci, d'autres secteurs peuvent s'avérer remarquables, par exemple les stations d'une très rare orchidée, l'Epipogon sans feuille, découvertes récemment en périphérie du massif de Chamechaude... Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Cerf élaphe, Aigle royal et probablement Lynx d'Europe...). Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.</p> <p>Le zonage de type II prend également en compte le bassin versant de certaines zones humides identifiées en ZNIEFF de type I (cas du marais du Sappey au Sappey en Chartreuse). L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager (le massif est cité pour partie comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages), géomorphologique, ainsi que biogéographique (présence de « colonies méridionales » très représentatives...), voire archéologique et historique, compte-tenu notamment de la présence de l'ordre monastique des Chartreux dont l'activité a fortement influé sur le paysage et les modes de faire-valoir locaux.</p>	1600 m

Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
820032078 - Type 1	Falaise de la Dent de Moirans	<p>211,04 hectares</p> <p>Intérêts écologique, faunistique, oiseaux, mammifères, floristique, phanérogames</p> <p>Les falaises abruptes de la Côte de Corporat et de la Dent de Moirans dominant l'Isère en exposition nord-est. Cette position dominante et escarpée explique la richesse du site en chauves-souris, occupant les anfractuosités de rochers et les vieux arbres, et en rapaces bénéficiant d'une vision très large de leur territoire de chasse. Les chauves-souris sont présentes en grand nombre. Elles sont les seuls mammifères à avoir acquis la maîtrise du vol actif. Elles ont aussi la particularité de "voir avec les oreilles" : même si leurs yeux sont fonctionnels, ces animaux nocturnes utilisent un sonar. Les ultrasons sont produits par la bouche ou le nez de l'animal. Ensuite, grâce à ses oreilles, ce dernier capte l'écho du son qui a été réfléchi par les obstacles ou les proies. Les cavités et excavations entre les roches servent de refuge aux chauves-souris comme le Grand Rhinolophe.</p> <p>Comme son nom l'indique, c'est le plus grand des rhinolophes d'Europe. En hibernation, il s'enveloppe en général totalement dans ses ailes pour conserver sa chaleur. Espèce essentiellement cavernicole, le Grand Rhinolophe se rencontre aussi dans les caves des habitations et les greniers et combles d'églises. Son régime alimentaire se compose essentiellement de gros insectes : hannetons, criquets, papillons de nuit, qu'il dévore à des emplacements réguliers. Le Vespertilion de Brandt et celui à moustaches sont aussi les hôtes de ces lieux. Quant au Vespertilion de Daubenton, c'est une chauve-souris des rivières, capable de nager et de s'envoler depuis la surface de l'eau. C'est en effet au-dessus de l'eau, au crépuscule, qu'il va chasser les petits insectes comme les moustiques ou les papillons de nuit avant de les manger en volant. On observe également le Grand Murin, l'une des plus grandes chauves-souris française, en régression locale dans notre pays. En région Rhône-Alpes, il est présent dans tous les départements mais rarement en grand nombre. Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne d'Europe avec une envergure de 1,6 à 1,9 m. C'est un oiseau puissant avec un corps massif, des ailes larges et arrondies et une grosse tête surmontée de deux aigrettes. Pendant le jour, il se tient caché sur les rochers grâce à son plumage d'une couleur fauve discrète. Même si ses effectifs sont en augmentation depuis une trentaine d'années, ce rapace reste assez rare puisque l'on estime la population nicheuse inférieure à 1500 couples pour toute la France. L'Autour des Palombes, relativement discret en dehors de la période des parades aériennes, est le spécialiste de la capture des oiseaux forestiers qu'il chasse en sous-bois et dans les milieux limitrophes. D'autres oiseaux, comme le Pigeon colombin, le Milan noir ou le Faucon pèlerin, profitent aussi des falaises du site pour nicher.</p>	870 m
820032136 - Type 1	Balme de Voreppe	<p>105 hectares</p> <p>Intérêts écologique, floristique, ptéridophytes, phanérogames</p> <p>Le glacier de l'Isère a entaillé ici le bloc calcaire du massif de Chartreuse en modelant deux marches entre Voreppe et la Buisse.</p> <p>Le plateau inférieur est séparé de la vallée par une barre calcaire où l'érosion a creusé des niches : les "Balmes". Le paysage local est fortement marqué par la présence d'une carrière de roche massive qui entame une partie du versant. Les escarpements rocheux inférieurs présentent une colonie de plantes méridionales intéressante, avec la présence de Genévrier thurifère et du Pistachier térébinthe. Des boisements de chênes se sont installés sur les pentes. Plusieurs résurgences forment de petits bassins aux pieds des falaises. Ce site est dominé par les rochers du Raz, également dénombrés parmi les secteurs remarquables sur le plan naturaliste.</p>	1600 m

Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
Type 1	Gorges de la Roize, de Gorboudière et du Réferon	<p>180,72 hectares</p> <p>Intérêts écologique, floristique, ptéridophytes, phanérogames</p> <p>Les boisements qui couvrent le piémont occidental du massif de Chartreuse sont particulièrement humides en raison de précipitations importantes traduisant une forte influence atlantique ; il s'agit ici de leur prolongement méridional. Cette humidité permanente est favorable au développement du Millerpertuis androsème, une plante d'affinité atlantique. On la trouve principalement sur les chemins forestiers, sur lesquels la concurrence des autres végétaux est faible.</p>	2600 m
820032086 - Type 1	Rocher de Bellevue	<p>34,42 hectares</p> <p>Intérêts écologique, floristique, phanérogames</p> <p>Le rocher de Bellevue possède une riche flore de type méridional, avec en particulier le Genévrier thurifère, très proche ici de la limite septentrionale de son aire de répartition géographique. Cette flore disparaît plus en altitude, mais on peut alors trouver dans les boisements une plante intéressante : la Lathrée écailleuse.</p>	2370 m